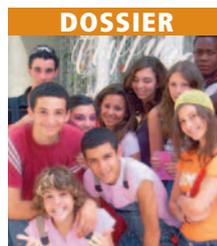




# Charenton *magazine*

N° 149 - Mars 2010

Un Projet Éducatif Local  
pour la ville



DOSSIER

**Un Projet Educatif Local** pour tous les jeunes Charentonnais

6

**Débat d'orientation budgétaire** : première étape avant le vote du budget

5

**Restauration scolaire** : la qualité dans l'assiette

11

**Gymnases Guérin** : bilan après un an de travaux

12



13

**Le parc automobile de la ville dit "oui" au gaz naturel**

**Refus de la violence en milieu scolaire**

14



18

**Foulées charentonnaises, championnat d'agrès** : un agenda sportif bien rempli!

25



**Dossier : l'emploi au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes**

**Charenton magazine N° 149 - mars 2010**

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication. **Jean-Marie Brétillon**

Directeur de la rédaction. **Anne-Marie Thierce** - Rédaction. **Céline Lormier** - **Denis Bansard**

Photos. **C. Bellotte** - **G. Boynard** - **C. Lormier** - **M. Fuzon** - **I. Stefan** - Mise en page. **C. Doumbé**

Impression. **ETC. INN** - Tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution. **Avobox**.



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Accompagner nos jeunes dans l'apprentissage de la vie mérite tous nos efforts. La famille est irremplaçable quand elle est en capacité de faire face. L'école est toujours le lieu privilégié de l'acquisition du savoir, mais d'autres acteurs comme la Ville, en lien avec toutes les composantes de la société - culturelle, sportive, ludique, sociale, en charge de la sécurité, sanitaire, médicale,...,- peuvent aussi aider à l'épanouissement des jeunes.

L'évolution de notre société a accru l'idée que l'éducation est bien l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle Charenton met en place son Projet Educatif Local.

Le Projet Educatif Local va permettre aux différents acteurs de se rencontrer, de mieux se connaître et de travailler davantage en partenariat pour la réussite éducative de nos enfants : apprendre d'autres contenus, renforcer la confiance en soi, découvrir la solidarité, appréhender la responsabilité, c'est là tout l'enjeu de ce Projet Educatif Local.

Cet engagement est un pas considérable qui est franchi grâce à l'envie de tous les partenaires d'agir pour les jeunes Charentonnais.

La mission de l'éducation est une responsabilité partagée ; la Ville entend y prendre sa part !



*Bien sincèrement*

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne

### Opération pièces jaunes

La Boulangerie Duarte, la brasserie l'Olympic, la pharmacie Mondot et la librairie Anguerane se sont mobilisées avec leurs clients pour récolter le maximum de pièces jaunes en faveur de l'association "Ensemble contre la leucémie". Les comptes se sont clos sur le poids rondet de 45 kg. La remise de ce pécule à M. Roland, Président de cette association, s'est déroulée le samedi 13 février en présence des commerçants participants. La bonne nouvelle de cette 4<sup>ème</sup> édition : Thibaud, le catalyseur de cet élan de solidarité, a pu reprendre le chemin du lycée. ■



### Galette des Rois de la Légion d'Honneur



La Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur a organisé sa traditionnelle galette des Rois le 30 janvier dernier à Charenton. Le Comité, présidé par Charles Sebban, recouvre le territoire formé par les villes de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Alfortville. Ce rendez-vous s'installe chaque année dans l'une de ces communes. Cet événement convivial a été partagé par plus de 120 personnes dont les Maires des quatre villes : Jean-Marie Brétilion, Christian Cambon, Michel Herbillon et René Rouquet. A cette occasion, Charles Sebban, a fait part de sa décision de quitter probablement la présidence du Comité après 25 années de bons et loyaux services. Le Maire, Jean-Marie Brétilion est revenu sur la carrière exceptionnelle du Professeur Sebban, tant à titre militaire qu'au titre de ses activités civiles, professionnelles et universitaires. ■

### L'Accueil de Loisirs Pasteur fait son cinéma



Ils avaient déjà fait un "carton" en juin 2009 lors d'une première représentation dans leur cour de récréation. Ils ont transformé l'essai le 27 janvier et cette fois-ci au T2R ! Eux, ce sont les élèves de l'Accueil de Loisirs Pasteur, leurs animateurs et certains parents qui ont redonné leur somptueux spectacle de fin d'année, "Pasteur fait son cinéma", devant tous leurs camarades des autres Accueils de loisirs charentonnais. Organisé en faveur des Restos du cœur, l'entrée se "réglaît" en denrées alimentaires non périssables. Une occasion unique de montrer à la fois de quel talent et de quelle générosité sont capables les enfants de Charenton. ■



### "Welcome" au Cabaret d'Aliaj

En janvier, une belle soirée Cabaret a eu lieu dans la salle de spectacle d'Aliaj, pour commencer en fête le début d'année. Les jeunes artistes des différents ateliers de chant, hip hop, théâtre, danse coupé-décalé, rap étaient présents sur scène pour marquer de leur talent cette représentation qui était l'aboutissement d'un projet initié et mis en place par le Programme "Jeunes Majeurs". Il s'agit d'un groupe de jeunes adultes d'Aliaj désireux de prendre leur part d'action au sein de l'association. Un pari largement gagné ce soir-là devant une assistance sous le charme et conquise par cette ambiance cabaret.

# Que retenir du débat d'orientation budgétaire ?

**Première étape du cycle budgétaire, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a pour objet principal de dresser les grandes priorités de l'année avant le vote du budget 2010 qui interviendra le 24 mars.**

Le débat d'orientation budgétaire donne une analyse du contexte économique et financier tant au niveau national qu'à l'échelle de la Ville et présente les grands axes sur lesquels la commune va engager les deniers publics. Charenton Magazine vous présente les premières orientations de ce que sera le budget 2010.

## La nécessaire maîtrise des dépenses publiques

Avec un déficit public qui avoisine les 8% du PIB (Produit Intérieur Brut) et une dette qui s'élève à plus de 83% du PIB, l'Etat ne peut plus continuer ainsi. Dans ces conditions, l'objectif affiché par l'Etat est clair : maîtriser impérativement la progression de la dépense publique. De ce fait, les dotations d'Etat versées aux collectivités vont connaître une évolution très limitée. Il en est de même des autres recettes qui, dans le contexte économique que nous connaissons, vont en diminuant.

C'est le cas notamment des droits de mutation qui ont enregistré un fort recul. Charenton n'échappera pas à cette tendance.

Nous venons également d'apprendre que la subvention apportée par le Conseil général du Val-de-Maine pour les crèches charentonnaises (609 000 €) allait être progressivement supprimée d'ici 2011 ! Enfin, comme nous le rappelons plus longuement par ailleurs dans ce numéro (page 24), la réforme de la taxe professionnelle intervient dans ce contexte, même si cette dernière est perçue au niveau de la Communauté de communes.

On constate une progression plus rapide du rythme des dépenses par rapport à celui des recettes. Or, la Ville a fait le choix volontaire depuis 5 ans consécutifs de ne pas augmenter le taux des impôts communaux et de ne pas recourir à l'emprunt. Fort heureusement, grâce à cette gestion saine, la commune avait su dégager des marges de manoeuvre. Mais cette épargne diminue logiquement du fait de dépenses supérieures aux recettes.

## Quels projets pour 2010 ?

Il n'en demeure pas moins que la Ville poursuit ses engagements. Le projet le plus emblématique est celui de la reconstruction de l'école maternelle des 4 Vents et de la construction de la maison médicalisée. Les premières études vont débiter en 2010.

Cette année sera aussi celle de l'ouverture aux associations, aux collégiens et aux lycéens de deux gymnases actuellement en cours de construction sur l'île Martinet.

Maquette de la future maison médicalisée du quartier des 4 Vents - Gabriel Péri.



La pose d'une pelouse synthétique sur le stade de football Guérin est également programmée. Une étude va être engagée sur le devenir du terrain qu'occupait l'ancien lycée Jean Jaurès. D'ores et déjà, il est très vraisemblable, au regard de l'évolution des effectifs dans ce quartier, que la construction d'une nouvelle école élémentaire sera nécessaire notamment pour alléger l'école Briand.

A côté de ces investissements lourds figurent un certain nombre de travaux tels que les aménagements de la passerelle Croquette, de ronds-points sécurisés et de pistes cyclables, la réfection de la rue Marius Delcher, les réaménagements pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Premier Maire adjoint chargé des finances, Hervé Gicquel confirme : *"Avec des recettes en diminution, avec la possibilité d'un recours à l'emprunt envisageable mais forcément limité, la Ville doit aussi faire l'effort de freiner ses propres dépenses. Il importe en effet de préserver au mieux notre capacité d'autofinancement et surtout de s'imposer la culture de la priorité. C'est ce que nous ferons à travers ce budget en s'accordant sur des investissements prioritaires qui relèvent de la mission première de la Ville au détriment peut-être d'autres besoins."* ■

La passerelle Croquette en cours d'aménagement.



PROJET EDUCATIF LOCAL

## Jeunes citoyens, aujourd'hui et demain

Soucieuse de la réussite et de l'épanouissement des jeunes, la Ville a souhaité, en liaison avec ses partenaires, ajuster sa politique jeunesse notamment en mettant en place un **Projet Educatif Local**.

**Présentation de ce nouvel outil à destination de nos jeunes concitoyens et de la communauté éducative élargie.**



**A**près la famille, l'école demeure l'élément fondamental pour l'éducation de nos enfants, mais elle n'est plus en mesure d'apporter toutes les réponses aux enjeux de notre société. La célèbre formule de Jules Ferry "*l'instituteur à l'école, le curé à l'église et le maire à la mairie*" qui résumait les principes de séparation des fonctions et des pouvoirs est aujourd'hui dépassée (ce qui ne remet pas en cause la pertinence des valeurs et principes de laïcité, ni le respect des compétences propres de chacun). En effet, l'éducation de nos futurs adultes, de nos futurs citoyens, de nos futurs professionnels se joue bien sur le temps scolaire et le temps familial,

mais aussi sur le temps de loisirs et de vie quotidienne, dans le quartier et dans la ville. C'est évidemment sur ce dernier volet que porte principalement notre réflexion.

Afin d'articuler ces différents temps de l'enfant, les villes ont un outil : le **Projet Educatif Local**, un outil que Charenton a décidé d'utiliser au mieux en faveur de sa jeunesse.

### **Un large public concerné**

La démarche vers l'élaboration d'un **Projet Educatif Local** s'est engagée, à partir d'un diagnostic établi auprès des jeunes, des familles et de différents partenaires, afin de valoriser et d'harmoniser l'existant.



### Une démarche partenariale

Pour faciliter et optimiser cette mise en place, un groupe de pilotage a été instauré. Il est composé d'élus, d'associatifs, de jeunes, de parents, de membres de l'Education nationale, etc., l'ensemble étant impulsé et coordonné par Valérie Fruaut, Maire-adjoint délégué à la Jeunesse. Cette instance de concertation indique les objectifs généraux, valide les actions et garantit leur suivi.

Pour soutenir son action, quatre groupes de travail ont été instaurés. Chacun est spécialisé dans l'un des champs d'action prioritaires du P.E.L., à savoir : "social, prévention et sécurité", "sport", "culture" et "loisirs, éducation et information". Ces groupes sont formés de professionnels et de responsables associatifs. Ils ont pour mission d'élaborer un état des lieux et d'élaborer des actions concrètes en direction du public visé. Ils soutiennent ainsi l'action du groupe de pilotage. On le voit, ce P.E.L. s'appuie sur une volonté politique de la ville, mais aussi sur une véritable démarche participative où chacun est appelé à enrichir le programme.

Le but est de proposer des actions cohérentes et ainsi donner à tous les jeunes le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités. Il s'agit aussi de s'approprier des démarches d'apprentissage adaptées, de les placer dans des situations d'expérimentations actives leur demandant un engagement personnel, développant ainsi leur personnalité et leur créativité.

Le public visé par un P.E.L. est laissé à la seule appréciation de la ville qui le met en place. Afin de ne laisser personne de côté, Charenton a fait le choix le plus large qui soit : les bénéficiaires du Projet Educatif Local seront les enfants et les jeunes charentonnais âgés de 3 à 25 ans. L'éventail des besoins étant propor-

tionnel aux tranches d'âges concernées et parce que la mise en place d'une telle opération repose sur une conception large et ouverte de l'éducation, le P.E.L. ne saurait se limiter à la scolarité qui en est une composante essentielle, mais non exclusive. Il intègre donc toutes les formes d'actions "non-scolaires" qui participent à l'éducation des enfants et des jeunes : sensibilisation à la découverte et au perfectionnement dans les domaines culturels et artistiques, sportifs, scientifiques et technologiques, mais aussi dans les domaines de l'informatique et du multimédia, de la citoyenneté et de la vie collective, de la prévention en matière de santé, de sécurité routière et des risques domestiques, etc.

Le **Projet Educatif Local** constitue un cadre formalisé au sein duquel des acteurs qui interviennent sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leurs missions de façon conjointe, cohérente et coordonnée, autour d'objectifs communs, en direction et au bénéfice des jeunes pour leur développement, leur réussite et leur intégration dans la société et dans l'environnement local. Il mobilise, à cette fin l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs et agit dans des domaines aussi divers que le loisir, l'accompagnement à la scolarité, les activités artistiques, culturelles ou les actions de soutien à la parentalité sur les différents temps de vie de l'enfant.



## Les parents et la famille au centre du dispositif

L'adulte est porteur des valeurs éducatives et se trouve donc au cœur de ce dispositif, qu'il soit professionnel ou parent. Ceci impliquera donc pour les professionnels travaillant avec un même public de développer concrètement une collaboration étroite, d'être bien formés et de créer les conditions favorables à la participation des parents sur toutes les actions éducatives.

Quant aux parents, qui rencontrent des difficultés croissantes dans l'éducation de leurs enfants, ils auront la possibilité de participer à des lieux d'écoute et de parole sur les questions éducatives.

## Mieux faire connaître les actions en faveur des jeunes

Bien que nombreuses, les actions en direction de la jeunesse sont encore souvent méconnues du public.

Entre 2010 et 2012, il s'agira donc d'améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative sur la ville, tout en réaffirmant l'importance des temps de loisirs et en rendant accessibles ces actions extra et péri scolaires accessibles au plus grand nombre.

## Un diagnostic satisfaisant

La réalisation d'un diagnostic a permis à la Ville de constater que les actions existantes sont nombreuses et que la plupart d'entre elles répondent aux objectifs éducatifs fixés. Il a également mis en exergue les orientations à prendre. En s'attachant à des grands thèmes tels que la famille, l'accessibilité, la proximité, la communication et l'initiative, le P.E.L aura pour tâche de décliner trois objectifs éducatifs :

- participer au développement du jeune à travers des activités culturelles, sportives, environnementales et citoyennes,
- favoriser le lien partenarial en encourageant les rencontres entre professionnels, publics et les domaines d'activités,
- placer l'acte éducatif au cœur des priorités sur les différents temps et lieux de vie de l'enfant et du jeune.

## Favoriser le bénévolat des jeunes

Le diagnostic a bien montré qu'en matière d'actions culturelles, sportives et d'aide aux devoirs, la ville était largement pourvue. Toutefois, il est nécessaire de coordonner ces actions. C'est pourquoi, il a été décidé de proposer la signature d'un Contrat local d'accompagnement de la scolarité afin de rassembler les actions existantes. Par ailleurs, un volet "apprentissage à la citoyenneté" va être développé. En effet, les jeunes souhaitent souvent s'investir dans des projets alors que parallèlement le tissu associatif déplore un manque de bénévoles. Le P.E.L. va donc permettre de développer des actions citoyennes notamment en poursuivant le travail mené avec le Conseil Municipal des Jeunes, en réfléchissant à l'organisation d'un Conseil Local de la Jeunesse pour les collégiens et les lycéens et en créant un dispositif favorisant le bénévolat.



Aussi, dès les prochaines semaines, Charenton inscrira encore plus profondément la jeunesse dans la vie de la commune. Ceci pourrait, dans un premier temps, se traduire par la création d'un portail jeunesse sur le site Internet de la ville et par la diffusion d'une newsletter "d'information du P.E.L." en direction des professionnels.



Des manifestations destinées aux 6 - 25 ans et des stages de sensibilisation pendant les vacances scolaires devraient suivre. De même, des activités en dehors des structures habituelles et la mise en place d'une équipe d'animateurs de rue seront proposées. Le volet social et financier sera également étudié : recensement des aides existantes, mise en place d'aides tarifaires, dispositif d'aide au permis de conduire seront envisagés au cours du second semestre 2012.

Œuvrer tous ensemble avec cohérence et de la manière la plus globale possible pour aider les enfants et les jeunes d'aujourd'hui à devenir des citoyens épanouis, libres, autonomes, capables de prendre place dans la société et de devenir les acteurs de leur évolution, telle est la mission que Charenton s'est fixée en décidant de mettre en place au cours des deux années à venir ce Projet Educatif Local. ■



## Trois questions à...

**Valérie Fruaut,**

Maire-adjoint chargée de la Jeunesse et Vice-Présidente de la Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice déléguée à la culture.

### Pourquoi avoir mis en place un Projet Educatif Local ?

Bon nombre d'habitants se méprennent et pensent que l'association Aliaj porte seule la politique municipale en faveur de la jeunesse. Or, Aliaj est une association qui gère notre espace jeunesse et qui est porteuse d'une mission visant à favoriser le lien social et solidaire à travers des activités. Si l'importance de cette mission ne fait aucun doute, elle n'en demeure pas moins fragmentaire au vu de tout ce que recouvre le secteur jeunesse. Les actions menées sur la ville pour nos jeunes par les services municipaux, le monde scolaire ou encore les associations culturelles, sportives, sociales, sont nombreuses. C'est afin de mieux coordonner toutes ces actions et leur donner une meilleure lisibilité, que nous avons décidé de mettre en place le P.E.L.

### La création de ce P.E.L. sous-entend-elle que Charenton compte de nombreux jeunes en difficulté ?

Un P.E.L s'adresse à l'ensemble des jeunes et pas seulement à ceux qui rencontrent des difficultés. Un Projet Educatif Local, au final, est ce que l'on décide d'en faire. A Charenton, nous avons voulu travailler sur un programme profondément ancré dans la ville : basé sur l'existant, il prend en compte l'histoire de la commune, le spectre de sa population et vise à répondre aux besoins réels.

Il ne fait aucun doute que le P.E.L. va permettre à des jeunes de bénéficier d'aides importantes pour leur avenir mais il a aussi pour vocation d'aider des projets solidaires à voir le jour, de soutenir les initiatives innovantes, de valoriser le potentiel et les compétences des jeunes de notre ville, d'offrir des ressources documentaires plus larges en soutien à la poursuite d'études ou d'aider des jeunes diplômés entrant dans la vie active à trouver un logement, etc.

Pour finir, je dirais qu'il ne faut pas stigmatiser. Il n'y a pas d'un côté les jeunes accablés de difficultés et les autres. Chacun, à un moment de son histoire personnelle, peut avoir besoin d'un soutien et, grâce au P.E.L., nous espérons pouvoir l'offrir au plus grand nombre. L'idéal serait qu'il vienne compléter l'action de la famille.

### Ce projet est-il appelé à évoluer ?

A l'heure où tout évolue très vite, il n'est pas imaginable de figer notre P.E.L., y compris en ce qui concerne ses objectifs majeurs et son caractère communal. D'ailleurs, "immobilisme" et "jeunesse" ne vont guère de pair !

Pour l'heure, il faut savoir que le projet va subir des bilans réguliers effectués par tous les acteurs concernés. Ce sont ces nouvelles données qui permettront au groupe de pilotage d'affiner et de réadapter le P.E.L.

Ce groupe de pilotage est le nœud central qui a donné naissance au projet et qui va lui permettre de s'épanouir. Il est multiple, pluri-disciplinaire, transversal et multi-générationnel. Les 20 personnes qui le composent sont en effet issues du monde associatif, de l'enseignement, des métiers de la médiation, des fédérations de parents d'élèves, du Conseil municipal des jeunes, ... et de tous les élus et directeurs administratifs concernés (autant dire presque tous !) par le projet. Un groupe "oecuménique" et motivé auquel je suis très attachée et qui sera le moteur de cette belle opération.

11-18 ANS

## Pour les vacances, tout un programme !



Pendant les vacances de février, de nombreuses sorties et activités sont programmées pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans. Patinoire, ludothèque, visite au musée des arts et métiers, cinéma, bowling, piscine, skate park, laser game, activités poterie, couture... il y en a pour tous les goûts ! Parallèlement, 42 jeunes participent, actuellement et jusqu'au 6 mars, au traditionnel séjour de ski à Morzine. La semaine précédente, ce sont six jeunes filles âgées de 17 à 20 ans qui ont pu se rendre, dans le cadre d'un séjour autonome soutenu par Aliaj, à La Meije (Hautes Alpes).

Ces diverses activités de loisirs seront reconduites pour les vacances de printemps qui se dérouleront du 19 au 30 avril, et, pour la première fois cette année, un mini-séjour de 3 jours dans un grand centre nautique situé en Belgique sera proposé à 20 jeunes. Les inscriptions s'ouvriront le 6 avril à l'Aliaj. Elles devront être réalisées en présence d'un des parents de l'enfant, sur présentation de son carnet de vaccination, d'une photo et du dernier avis d'imposition du foyer, les tarifs étant calculés en fonction du quotient familial. ■

Activités et séjours sont détaillés et consultables sur le site de l'association : [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr). Pour plus de renseignements, contacter le 01.46.76.44.51

ALIAJ

## Ouverture d'un point cyber

Plus qu'un simple lieu d'accueil, le point cyber est une structure où une animatrice reçoit le public et accompagne les jeunes dans leurs démarches et leurs recherches. Tout au long de l'année, elle propose des ateliers et des animations permettant



aux participants de s'initier à divers logiciels mais aussi, d'apprendre à créer leur blog et à jouer en réseau. Elle les guide aussi dans leur recherche d'emploi, de stage ou de formation via Internet et complète cette aide en les formant à la constitution de rapports et de C.V. Cette animatrice a donc pour mission d'enseigner l'utilisation d'Internet pour que le plus grand nombre puisse utiliser ce service de proximité, gage d'accès à

l'information, à l'emploi et vecteur privilégié de l'expression et de la créativité des jeunes. Le point cyber est accessible sur rendez-vous les mercredi et jeudi matin de 10h à 13h et en libre accès, de 14h à 18h les lundi, mardi et vendredi, jusqu'à 19h les mercredi et jeudi et, enfin, de 14h à 17h le samedi. ■

Point cyber - ALIAJ - 7 bis quai de Bercy - Renseignements : 01.46.76.44.59. ou sur [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr)

## Cinéma sur les quais

Vendredi 19 mars 2010 à 20h



### "Chaos"

film réalisé par Coline Serreau, avec Catherine Frot et Vincent Lindon  
Comme toujours, une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux situé place Aristide Briand et le retour est assuré.

**Entrée libre et gratuite.**

ALIAJ - 7 bis quai de Bercy  
Renseignements : 01 46 76 44 58  
ou sur [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr)

## Assemblée Générale

Si vous désirez mieux connaître les activités développées par Aliaj, et si, par ailleurs, vous souhaitez vous impliquer dans la vie de cette association, venez participer à son Assemblée générale. Elle se déroulera, en présence de toute l'équipe d'Aliaj, **le vendredi 9 avril à partir de 19h dans ses locaux situés 7 bis quai de Bercy.**

## RESTAURATION SCOLAIRE

# Parce que bien manger c'est le début du bonheur !

En janvier 2009, la Ville a retenue la société Sogères pour réaliser les repas de tous les demi-pensionnaires des écoles maternelles et élémentaires de la ville, mais aussi pour ceux des personnes retraitées déjeunant à la Résidence Jeanne d'Albret. Cette société a été choisie pour la **qualité des produits**, la **préparation traditionnelle**, la **saveur des plats** et la **présentation de l'assiette**. Ainsi, à titre d'exemple, le poulet est obligatoirement estampillé "Label rouge" et le bœuf est invariablement du charolais.

Si pour la Résidence, il s'agit d'une cuisine traditionnelle réalisée sur place avec des produits frais, les enfants mangent quant à eux des gâteaux, des hachis parmentiers "faits maison en liaison froide" ce qui signifie que cette production de type traditionnel est conçue à la cuisine centrale, conditionnée en barquettes, refroidie rapidement puis conservée à 3° (suivant les normes d'hygiène tout en maintenant la qualité gustative des produits) avant d'être livrée et consommée dans les différents restaurants scolaires de la ville.

La **qualité est donc bien au rendez-vous des gourmands** mais elle est aussi dans l'esthétisme des assiettes. En effet, comme l'a demandé la Ville, Sogères met un point d'honneur à ce que ses menus soient toujours agréablement présentés. C'est la raison pour laquelle le personnel est formé tout au long de l'année sur les mesures d'hygiène, mais aussi sur la manière d'agrémenter les plats ; des plats qui se doivent également d'être équilibrés en fonction des besoins des convives. Une fois établis par des diététiciennes, **les menus sont présentés à la Ville qui les contrôle** en termes d'équilibre et de conformité au contrat avant de les soumettre à la commission des menus "adultes" (parents d'élèves et enseignants) et à la commission "enfants". Cette année, ce sont six élèves de CM1 et de CM2 de l'école Desnos qui ont été désignés pour faire connaître à la Ville et au prestataire les remarques de leurs camarades. Pour tenir au mieux ce rôle, ils ont bénéficié d'une formation sur l'équilibre alimentaire.

D'ailleurs, suivant les exigences de la Ville, des opérations du type "Semaine du Goût", "La fraîche attitude", etc. sont régulièrement réalisées dans les écoles ainsi que des interventions où les enfants apprennent à confectionner des petits déjeuners équilibrés (*photo ci-dessus*). De cette façon, ils prennent toute la mesure de l'importance que bien manger peut avoir sur la santé. Des informations ô combien prépondérantes qu'ils emportent précieusement avec eux à la maison le soir venu. ■

Parents, si vous désirez plus d'informations sur l'équilibre alimentaire, n'hésitez pas à consulter le site [www.bougermanger.fr](http://www.bougermanger.fr) et si vous voulez connaître les menus servis à vos enfants, vous pouvez les retrouver sur le site de la ville : [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



## Rappel : Inscriptions pour les mini-séjours de printemps

**Du 19 au 23 avril prochains**, la Ville organise pour les enfants un mini-séjour à la ferme d'Escure dans le Calvados. Au programme de cette petite semaine : fabrication du pain, jardinage, activités de la ferme, soin des animaux, etc. Les tarifs seront calculés en fonction du quotient familial et s'échelonneront entre 50 et 175 €. Les inscriptions seront ouvertes à compter du lundi 8 mars. Elles s'effectueront auprès du Service Enfance situé au 16 rue Sully du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, exception faite du mardi après-midi.





### GYMNASES DE L'ILE MARTINET

## Premier anniversaire du chantier

Plus de casque obligatoire pour visiter le chantier des deux gymnases en construction sur l'île Martinet. Après seulement un an de travaux et malgré des périodes d'intempéries, le projet avance. Tout le gros œuvre est terminé, murs, toit, cloisons sont en place. Plus besoin donc d'être très imaginaire pour voir à quoi ressembleront ces deux structures jumelles.

### Le gros œuvre est terminé

Tel un navire accosté sur les bords de Marne, le bâtiment tout de béton poli est un havre de lumière grâce à sa façade translucide en polycarbonate. Les portes s'ouvrent sur un hall spacieux donnant sur le premier gymnase. Polyvalent comme le second (ils peuvent en effet accueillir divers sports tels que le

basket, le volley, le tennis, etc.), celui-ci est doté de tribunes fixes permettant d'accueillir 343 personnes et d'un mur d'escalade de 9 m sur 16. De l'autre côté de la séparation vitrée et escamotable dans sa partie basse, le second gymnase attend également les sportifs. Là encore, il ne reste plus qu'à installer les revêtements de sols et à aménager les locaux techniques (les réserves, les 4 vestiaires destinés aux arbitres, les deux sonorisations, l'infirmierie, etc). A eux deux, ces gymnases accumulent une surface de jeu de 2 530 m<sup>2</sup> soit plus du double que la précédente structure (1 200 m<sup>2</sup>). Les vestiaires, qui pourront être utilisés par 12 équipes simultanément, sont eux aussi bien avancés, pour preuve, le carrelage est déjà posé.

### Livraison avant l'été

A l'étage, où se côtoient les locaux associatifs, une salle de réunion, une cuisine et deux logements de fonction destinés aux gardiens des gymnases, les ouvriers s'affairent parce que même si tout est dans les temps, la date de livraison approche. Il tarde à tous les acteurs de cette opération, élus, administratifs, ouvriers ou dirigeants des sociétés en charge du projet, d'offrir ce bel outil aux lycéens comme aux adhérents des clubs sportifs charentonnais. ■

### OFFICIEL

## Visite de chantier

Pour marquer comme il se doit une année de travail, la société Demathieu et Bard a convié à une visite des gymnases le Maire, Jean-Marie Brétilon, les élus de Charenton et de Saint-Maurice, les dirigeants de clubs sportifs appelés à évoluer dans les futurs locaux, le Proviseur du lycée Robert Schuman, des représentants de l'Éducation Nationale et les membres de la Commission "Sport" du Conseil Municipal des Jeunes.

Occasion pour tous de féliciter leur "guide", Ludovic Bailly, le conducteur de travaux principal du chantier, pour l'état d'avancement du projet, d'apprécier le travail déployé et enfin, de présager de la qualité tant technique qu'esthétique du futur bâtiment. ■



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

# Le défi de la mobilité durable

**Afin de réduire l'impact environnemental des modes de déplacements, Charenton est entrée, depuis quelques années déjà, dans une politique volontariste englobant notamment son parc de véhicules.**

Charenton fait un usage croissant des technologies innovantes pour réduire l'impact sur l'environnement de son parc de véhicules. C'est dans ce contexte que la Ville n'a pas hésité à s'inscrire dans des programmes tels que Vélib' ou à l'avenir Autolib'.

Depuis 2007, elle s'est engagée dans un programme pluriannuel de renouvellement de sa flotte automobile avec pour gageure d'imposer peu à peu des véhicules propres.

Si dans un premier temps le "tout électrique", a pu séduire, les propositions des grands constructeurs ne couvrent pas l'intégralité du panel de véhicules nécessaires à la bonne gestion

d'une collectivité. C'est la raison pour laquelle, Charenton s'est tournée vers des véhicules émettant moins de 120g de CO2 au kilomètre et surtout les véhicules dits "bicarburant" parce qu'ils fonctionnent aussi bien à l'essence sans plomb contenant 10% d'éthanol qu'au gaz naturel. En trois ans, ce sont huit véhicules fonctionnant au gaz naturel (utilitaires légers, "piaggios bennes" et de type "particulier") qui sont ainsi venus compléter le parc de la ville.

D'aucuns diront, et les biocarburants ? Cette solution n'a pas manqué d'être étudiée mais elle fut rapidement remise à plus tard à cause de la rareté des



je roule au gaz naturel ...

stations de ravitaillement. C'est pour cette même raison de ravitaillement que le gaz naturel s'est imposé. En effet, Charenton a accès à une station de gaz naturel GN Vert, filiale de GDF Suez, située dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement.

Une aubaine que beaucoup de villes nous envient ! Enfin, et cet aspect n'est pas négligeable, il faut savoir que le coût du gaz naturel est inférieur à celui de l'essence.

Peu à peu, la Ville entend renouveler entièrement son parc de véhicules et affirmer ainsi sa politique d'éco-conduite. ■

## CHANTIERS EN COURS

# On vous l'avait annoncé, c'est parti !



La rue Marcellin Berthelot était en travaux de la mi-janvier à la mi-février afin d'élargir le trottoir, côté impair. De cette manière, les personnes à mobilité réduite ou les parents accompagnés de poussettes ne seront plus dans l'obligation de traverser pour poursuivre leur chemin. Il ne reste plus à présent qu'à attendre une météo favorable à la pose de l'asphalte.



La passerelle Croquette va être dotée d'un nouvel escalier. Le chantier s'est ouvert fin janvier avec la dépose des anciennes marches. Prochaines étapes : mise en place du nouvel escalier choisi ajouré et en ligne droite ainsi que de l'éclairage de la passerelle.

## SOIRÉE-DÉBAT

# Dire "stop" au foulard qui tue

Le "jeu du foulard" est un étranglement volontaire, réalisé seul ou à plusieurs, dont l'objectif est de vivre une "expérience", de connaître des "sensations nouvelles". Cette expérience, d'apparence anodine, peut avoir des conséquences très graves, pouvant aller de séquelles irréversibles à la mort. Répandue dans le monde entier, la pratique du "jeu du foulard" est difficile à détecter car il ne s'agit pas d'un comportement violent ou suicidaire, mais simplement d'un jeu très dangereux. Il touche principalement un public d'enfants et d'adolescents de 4 à 20 ans. Face à ce drame, les adultes responsables (parents, éducateurs, enseignants...) ont une seule arme efficace à leur disposition : la prévention.

### La prévention pour seule arme

Il est essentiel de mieux comprendre car cela permet de détecter des signaux d'alerte chez des jeunes et ainsi sauver des vies. C'est pourquoi le Pôle de médiation sociale organise une soirée-débat sur ce thème dans le cadre de ses actions de prévention sur les violences scolaires. Cette rencontre intitulée "Jeu du foulard, jeux dangereux parlons-en" se tiendra **le vendredi 26 mars 2010 de 19h30 à 21h 30 à la salle municipale La Verrière de Bercy** (Place Henri d'Astier, à proximité de la Police municipale).

Elle est destinée aux parents. Au cours de cette soirée, des spots publicitaires seront projetés, suivis d'un débat marqué par la présence de Françoise Cochet, Présidente de l'Association des Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation (A.P.E.A.S.) de Paris. ■

Si vous désirez vous renseigner sur ce phénomène, vous pouvez vous rendre sur le site de cette association : [www.jeudufoulard.com](http://www.jeudufoulard.com)



## ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

# Prévention sur les violences scolaires

Le projet de prévention sur les violences en milieu scolaire s'adresse aux parents, mais il est avant tout destiné à intervenir auprès des plus jeunes. D'abord mis en place pour les élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>, il a été décidé, cette année, d'ouvrir le champ d'action à tous les enfants des écoles élémentaires. En décembre dernier, le Pôle de médiation sociale a ainsi assuré le premier volet de son action en allant au devant des élèves des classes de CP et de CE1.



En présence de leur enseignant et de travailleurs sociaux, les enfants ont pris la parole à partir des 6 séquences du film d'animation "Silence la violence, y'a d'autres solutions". Malgré leur très jeune âge, ils ont montré leur intérêt pour cet échange en y participant activement. Ce fut pour eux l'occasion d'expliquer les jeux violents qui se pratiquent dans les cours de récréation comme le catch, par exemple, et d'évoquer le racket qu'ils subissent parfois même pour leur goûter.

A l'issue de la séance, un ruban vert a été remis à chaque élève comme signe de non-violence. L'année scolaire sera ponctuée par d'autres interventions que Charenton Magazine ne manquera pas de vous relater. ■

## VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

# N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui !



Le démarchage à domicile ou même parfois par téléphone est une pratique courante. Il n'est pas toujours facile de savoir si le représentant est un usurpateur. La Ville a été interpellée à plusieurs reprises par des Charentonnais inquiets. Voici donc quelques recommandations simples :

### Quand quelqu'un sonne à la porte

- ne laissez entrer personne chez vous après 18 heures, mais sachez toutefois que les vols à la fausse qualité sont commis le plus souvent entre 10 h et 15 h ;
- si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et/ou le judas ;
- demandez à voir la carte professionnelle recto-verso et l'ordre de mission (ou le justificatif de passage) même si la personne porte un uniforme. En cas de refus ou de doute, ne laissez pas entrer la personne ;
- si vous souhaitez vérifier l'identité de l'inconnu, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

### Quand quelqu'un s'annonce chez vous

- si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins ;
- en cas de doute, proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires ;
- si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin ;
- ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

### Quelques règles élémentaires à respecter

- évitez de mettre sur votre boîte aux lettres les mentions Madame X Veuve Y ;
- vérifiez toujours la présence de vos effets personnels de valeur après le départ d'un inconnu ;
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur ;
- n'ouvrez pas votre porte à n'importe qui.

**Dans tous les cas, si vous avez le moindre doute, faites, ou en cas d'urgence, le 17 (Police secours).**



## BOURSE ANNUELLE

# Aide aux activités des enfants

La Ville de Charenton verse un forfait de 30 € par enfant pratiquant une activité sportive, culturelle ou autre depuis 4 mois sur la commune. Cette prestation concerne les familles habitant depuis au moins un an à Charenton, ayant 3 enfants et plus (ou 2 si l'un est handicapé), sous conditions de ressources. Cette bourse sera versée en mai 2010.

### Documents à fournir :

- attestation de présence à l'activité pratiquée pour chaque enfant depuis 4 mois,
- livret de famille,
- justificatifs de toutes les ressources mensuelles du foyer (fiche de salaire décembre 2009, avis de paiement ASSEDIC, avis de virement de pension, ...) des personnes vivant au foyer ou bilan comptable (commerçants ou artisans),
- attestation des prestations familiales versées par la Caisse d'Allocations Familiales,
- 2 justificatifs de domicile (l'un datant d'au moins un an et le dernier),
- relevé d'identité bancaire,
- photocopie de la carte d'invalidité si un enfant est handicapé

**Ces documents sont à déposer jusqu'au 15 avril 2010 au Service Comptabilité - Centre Alexandre Portier - Information au 01.71.33.51.31 ou sur notre site Internet [www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr) rubrique "Petite Enfance : Aides municipales".**

## CYCLE DE CONFÉRENCES-ATELIERS

# Connais-toi toi-même



Suite aux ateliers proposés durant la Semaine Bleue, le service Retraités n'a pu que constater l'engouement des seniors pour les activités leur permettant d'appréhender leur corps, leurs sensations, leur rapport au monde et aux autres. Aussi a-t-il été décidé d'organiser, avec l'aide de Dominique Bleuler, kinésithérapeute et professeur de Qi Gong, un nouveau cycle de conférences-ateliers tournés vers cette connaissance de soi.

Les rencontres se déroulent le vendredi matin, de 10h à 12h, au Centre Alexandre Portier (salle du rez-de-jardin - 2 rue de l'Archevêché). Thème abordé le 19 mars prochain : la relation de l'homme avec l'animal. Qu'apporte la présence d'un animal dans notre vie quotidienne, vie sociale, et dans des situations difficiles de santé ? ■

Tarif : 9,40 € la séance - Renseignements au Service Retraités : 01.45.18.36.34

## PRÉVENTION "EXPULSION LOCATIVE"

# Nouvelle permanence

Depuis le 2 février, une juriste de la Confédération Générale du Logement-Fondation Abbé Pierre assure une permanence hebdomadaire dans les locaux du Pôle de Médiation Sociale du C.C.A.S. Elle informe tous les locataires, du parc social ou privé, dès les premiers impayés, sur leurs droits, sur les démarches juridiques et sociales, en vue de prévenir l'expulsion locative.

Cette permanence se tient tous les lundis sur rendez-vous de 8h30 à 12h au 1<sup>er</sup> étage du Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux. Pour prendre rendez-vous contacter le 01.47.97.52.78 ou le 0800.001.505.

## NOUVEAU

# Cabinet d'infirmières

Cabinet d'infirmières diplômées d'Etat

Marie-Elisabeth MATHUREL

et Annie-Caroline MONSEAU

93 rue de Paris

Tél. : 01.43.53.37.44

E-mail : cilad@orange.fr

## DÉJEUNER DANSANT

# Un succès !

Le 4 février dernier, 130 retraités charentonnais ont répondu à l'invitation de Chantal Gratiet, Maire-adjoint déléguée à la vie des seniors, et se sont retrouvés à l'Espace Toffoli pour partager un déjeuner dansant placé sous le double signe de la gourmandise et de la bonne humeur. Au menu : un repas fin ponctué, puis achevé, par les interventions musicales de l'orchestre "J'aime les filles" qui a su entraîner avec enthousiasme les amateurs sur la piste de danse. Une journée très appréciée par les participants qui devrait être prochainement réitérée. ■





L'équipe dirigeante du Lions Club de Charenton avec au centre son Président, Jean-Claude Lefèvre.

de 6<sup>ème</sup>. La solution retenue dans un premier établissement scolaire de Charenton fut d'acheter les principaux livres pour 180 élèves de 6<sup>ème</sup> (soient 720 livres) et de leur remettre ceux-ci le jour de la rentrée au cours d'une cérémonie organisée en présence des parents. L'idée du projet est simple : le collège s'est chargé de construire des casiers afin qu'un jeu de livres reste à l'établissement tandis que l'autre jeu peut ainsi rester chez les familles.

"Les acteurs parlent aux enfants" a pour but, à l'aide de plusieurs saynètes, d'engager entre les élèves de 4<sup>ème</sup> et les acteurs de la compagnie "Les Comédiens Associés" un dialogue abondant avec franchise des sujets délicats comme par exemple : la manière de se présenter, l'alcool et l'incitation à boire entre camarades, la vitesse en 2 roues et le port du casque, ainsi que la conduite automobile, la cigarette ou le joint et la pente vers la dépendance, le sexe entre jeunes et les conséquences. La réaction des jeunes est si encourageante que les éducateurs et les parents, séduits par cette initiative originale, ont demandé à ce qu'elle soit renouvelée. ■

### COMITÉ DE JUMELAGE BORGIO VAL DI TARO

## Avis aux "toqués" de cuisine !

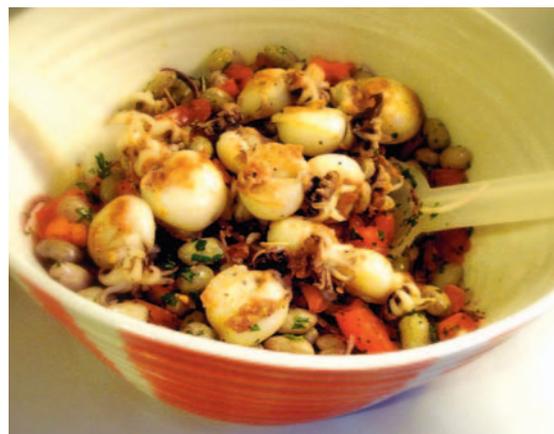
Le "fait-maison" fait aujourd'hui un retour fracassant. Véritable tendance de fond, cette envie s'exprime dans de nombreux secteurs au premier rang desquels on trouve la cuisine. Pour autant, les compétences de chacun ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions...

C'est pourquoi la section italienne du comité de jumelage propose, à toutes celles et tous ceux qui le désirent, de venir partager avec Elisabeth Domeau des recettes pas toujours italiennes mais invariablement savoureuses, adopter un coup de main, assimiler ses astuces, le tout sous l'égide de la bonne humeur.

Ces cours seront ouverts à tous moyennant une participation de 5 € par cours et par personne (pour les frais courants) et, pour une question d'assurance, l'obligation d'adhérer à la section italienne du Comité de jumelage italien (20 € l'année pour les individuels - 30 € pour les couples).

Ils auront lieu les 2<sup>ème</sup> mardi (9 h - 12 h) et 4<sup>ème</sup> samedi (16 h 30 - 19 h 30) de chaque mois au 4, rue de la Mairie. Premier cours : le mardi 9 mars de 9 h à 12 h. ■

Renseignements : Elisabeth Domeau - 06.08.46.25.79. - e-mail : psychelou2@free.fr - Lidia Mantovani - 01.48.93.36.35.



## Vide grenier de l'AFC

L'association des Familles de Charenton organise un vide-grenier **le dimanche 28 mars** Place Aristide Briand. **Venez nombreux !**



## FOULÉES CHARENTONNAISES

# Une participation record !



Pour leur 26<sup>ème</sup> édition, malgré un temps aux allures plus qu'hivernales, les Foulées charentonaises ont battu le record de participation notamment avec la grande course de 15km pour laquelle les coureurs ont été près de 20% de plus que l'an passé à se mobiliser.

Ont ainsi passé la ligne d'arrivée après 15km de course, 1282 adultes dont le Maire, Jean-Marie Brétillon, certains membres de son équipe du conseil municipal et des agents communaux. Ils ont été imités par 298 sportifs dont 35 en duos "Saint-Valentin" qui eux, se sont affrontés sur le 6,3 km. Notons enfin, la forte participation de nos plus jeunes coureurs qui, répartis sur trois épreuves,

ont été 197 à aller au bout de leurs efforts. Chaque année, les Foulées charentonaises sont un rendez-vous convivial et sportif dont on doit la bonne organisation à Marc Anfreville, aux équipes du club d'athlétisme l'Azur Olympique de Charenton et aux nombreux bénévoles.

Il s'agit aussi d'une manifestation locale où les Charentonnais représentent 12% environ du peloton mais à laquelle on vient participer de toute la région Ile-de-France et même de toute la France.

Une occasion agréable pour tous de participer de concert que l'on soit un sportif des plus aguerris ou un sympathique coureur du dimanche. ■

## PALMARÈS

### 15Km - Hommes

Mustapha Bennacer (49mn 24s au sprint)  
Taieb Tounsi (49mn 24s)  
Romuald Bourdon (50mn 53s)

### Femmes

Nathalie Stilhart (56mn 26s)  
Christina Faria (58mn 44s)  
Séverine Jacquerey (1h 03mn 14s)

### 6,3Km - En individuel - Hommes

Alain Cazemage (20mn 38s)  
Lilian Medus (20mn 41s)  
Mustapha Lamine (20mn 49s)

### Femmes

Nathalie Gigard (24mn 28s)  
Emilie Terry (26mn 03s)  
Sandrine Tauran (26mn 45s)

### En Duo

Agasseau et Freytag (23mn 14s)  
Varenne et Pinault (25mn 09s)  
Quintana et Meziti (25mn 45s)

### Course des Poussins (1500m) - Garçons

Mohamed Abdelmoumen (6mn 07s)  
David Manscour (6mn 09s)  
Mathieu Montpellier (6mn 11s)

### Filles

Nina Ferrero (6mn 25s)  
Sabrina Bouhassane (6mn 29s)  
Clara Logeart (6mn 45s)

### Course des Benjamins (2400m) - Garçons

Yassine Abdelmoumen (9mn 13s)  
Rayan Vandenbulcke (9mn 17s)  
Alexis Desmasure (9mn 18s)

### Filles

Sara Netiche (10mn 15s)  
Clara Mirol (10mn 26s)  
Léa Soucheyre (10mn 46s)

### Course des Minimes (2400m) - Garçons

Terrence Lai (8mn 39s)  
Thomas Clare (8mn 53s)  
Kevin Vallathesar (9mn 18s)

### Filles

Justine Singer (10mn 09s)  
Aurélie Vauzel (10mn 21s)  
Kassandra Ganeux (10mn 29s)



## ENVOL GYM

# Championnat de gymnastique

Les 6 et 7 février, le Championnat départemental mixte de gymnastique artistique s'est déroulé sur le praticable tout neuf du complexe sportif Nelson Paillou à Charenton. Durant ces deux journées, 500 participants de tous âges (de 6 ans à plus de 50 ans) soit une centaine d'équipes représentant huit villes val-de-marnaises se sont affrontés au sol, aux barres (asymétriques, fixe, parallèles) aux anneaux, à la poutre et au cheval (arçon et saut).



### Plus qu'une compétition, un rendez-vous convivial

Les gradins n'ont pas désempli de tout le week-end et ce sont ainsi près de 2000 spectateurs qui n'ont eu de cesse d'encourager leurs athlètes préférés. Il faut dire que l'ambiance était survoltée. De l'avis de tous, cette atmosphère tient de la qualité du matériel mis à disposition des gymnastes, de la salle elle-même et de l'organisation parfaite de la rencontre par le club charentonnais, Envol Gym, et par tous ses bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

### Une saison qui démarre bien

Envol Gym a fait cette année un grand bond en avant en voyant son nombre d'adhérents passer de 330 à 430 notamment avec le développement spectaculaire de la section "Babygym" (dès 10 mois !). Notons aussi la progression de ses athlètes notamment l'équipe des filles âgées de 9 à 12 ans qui emprunte actuellement la route qui mène en finale nationale en niveau 4.

### Charenton largement qualifiée

Elles n'ont pas manqué de participer à cette rencontre départementale, la première sélection qui permet de qualifier les équipes qui défendront les couleurs du Val-de-Marne dans les phases régionales puis nationales. Elles n'étaient pas seules ce week-end à représenter notre ville puisque 108 gymnastes, hommes et femmes du club, ont participé. Au final, sur les 16 équipes présentées, 15 se sont qualifiées pour le championnat régional, en raflant 8 premières places, 3 deuxièmes et 3 troisièmes. Un beau palmarès qui laisse présager une belle saison pour le club de Charenton ! ■



## SÉNÉGAZELLE 2010

# Des dessins et du matériel scolaire pour le Sénégal

Le 3 avril prochain, 70 sportives s'élanceront à Foudiougne (Sénégal) dans la 12<sup>ème</sup> édition de la Sénégazelle, une action humanitaire couplée à une aventure sportive. Parmi les participantes, Emilie Gaboury, charentonnaise et membre de notre club d'athlétisme, l'Azur Olympique, qui cinq jours durant parcourra 65 km à pied afin d'acheminer des fournitures scolaires qui seront distribuées à chaque étape dans une nouvelle école. Pour y parvenir, elle a besoin de la générosité de tous et souhaiterait également que les enfants charentonnais confectionnent des dessins pour, qu'en leurs noms, elle puisse les offrir aux écoliers sénégalais qu'elle va rencontrer au cours de cet événement solidaire qui lui tient très à cœur. ■

**Vous pouvez la contacter par téléphone au 06.21.22.75.61 ou par mail : [emiliegab@yahoo.fr](mailto:emiliegab@yahoo.fr)**



**Du 20 au 28 mars, Charenton participe à la Fête de l'Internet. Inscrivez-vous et participez aux ateliers axés sur la recherche d'emplois par Internet !**

## Donnez-nous votre avis !

Le site Internet de Charenton vient de se voir décerner en décembre 4 @robases sur 5 possibles aux Labels Villes Internet.

*"La municipalité et les services municipaux souhaitent faire évoluer le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) en plaçant l'internaute au cœur de notre démarche",* souligne Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé des Nouvelles Technologies.

C'est pourquoi, dans le cadre de la Fête de l'Internet, nous vous proposons de faire connaître vos attentes en la matière, avec l'ambition de rendre le site plus simple, plus proche.

*"A quelle fréquence, consultez-vous le site Internet de la ville ?", "Trouvez-vous facilement les informations que vous cherchez ?"*  
Votre avis nous intéresse !

**Du 24 février au 28 mars, un questionnaire est en ligne sur le [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) pour connaître vos attentes et alimenter notre réflexion.**

## Le programme

Différents ateliers vous sont proposés pendant cette semaine de l'Internet. Pour des raisons pratiques d'organisation, **merci de vous inscrire au plus tard le jeudi 18 mars.**

### LUNDI 22 MARS

**10h-12h / Pôle de l'Economie et de l'Emploi**

- Atelier d'initiation à la recherche d'emploi sur Internet (sur inscription - 8 pers. maximum)

**14h30 -16h / Centre Alexandre Portier**

**Salle informatique**

- Atelier découverte Internet à destination des seniors (sur inscription)

### MARDI 23 MARS

**18h-20h / Pôle de l'Economie et de l'Emploi**

- Atelier d'initiation à la recherche d'emploi sur Internet (sur inscription - 8 pers. maximum)

### MERCREDI 24 MARS

**10h-12h / Pôle de l'Economie et de l'Emploi**

- Atelier d'initiation à la recherche d'emploi sur Internet (sur inscription - 8 pers. maximum)

### JEUDI 25 MARS

**18h-20h / Pôle de l'Economie et de l'Emploi**

- Atelier d'initiation à la recherche d'emploi sur Internet (sur inscription - 8 pers. maximum)

### VENDREDI 26 MARS

**10h-12h / Bibliothèque Paul d'Espinassous**

- Atelier thématique sur les logiciels libres Firefox et OpenOffice.

### SAMEDI 27 MARS

**Toute la journée / Bibliothèque Paul d'Espinassous**

- Découverte des logiciels libres et des licences ouvertes.
- Présentation sous forme de diaporama des logiciels de bureautique OpenOffice et du navigateur Firefox, par les bibliothécaires.

### Direction de l'Economie et de l'Emploi

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran  
Tél. 01 46 76 50 03 (Claire Stremmler)

### Service Retraités

CCAS - 21 bis, rue des Bordeaux  
Tél. 01 45 18 36 34

### Bibliothèque Paul d'Espinassous

36, quai des Carrières  
Tél. 01 46 76 69 21

## RETOUR EN IMAGES

### Vœux aux Anciens combattants



Le 19 janvier dernier, l'Espace Toffoli a accueilli, comme le veut la tradition, la réception des vœux aux Anciens combattants. Cette soirée conviviale est aussi l'occasion pour le monde combattant de se retrouver avec les élus communautaires, notamment Pascal Duray, Vice-Président de la Communauté de Communes chargé des Actions Commémoratives et Festives, et bien entendu les Maires, Jean-Marie Brétillon et Christian Cambon, le Député, Michel Herbillon et les équipes municipales des deux villes. Ce fut, enfin, l'occasion pour le Comité d'entente, présidé par Michel Beauvilliers, de dresser le bilan de l'année écoulée ; une année 2009 qui aura été marquée par le retour du Monument aux morts sur la place de l'Eglise et la poursuite du travail engagé auprès des plus jeunes en faveur du devoir de mémoire.

### 2<sup>ème</sup> anniversaire du Club Gravelle Entreprendre

Pour célébrer les deux ans du Club Gravelle Entreprendre, son président Philippe Jouanny et ses membres se sont réunis, en présence de Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de Communes et Maire de Charenton, le 21 janvier, au cours d'un dîner-conférence élégamment organisé dans les salons de l'U.N.E.S.C.O.

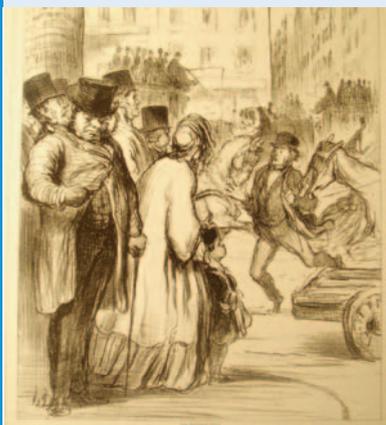
Toute personne qui souhaite s'informer sur ce club particulièrement actif sur nos deux villes ou y adhérer est invitée à consulter le site [www.club-gravelle.com](http://www.club-gravelle.com).



### Rendez-vous pour une rencontre avec Thierry Lhermitte

Ce nouveau projet imaginé par l'équipe du T2R permet aux habitants d'échanger, au cours de rendez-vous ponctuels, avec des artistes connus et reconnus. Toutes les questions ayant trait à leur cheminement, leur carrière, leur engagement à travers leur vie publique sont permises. De beaux moments de rencontres et de partage qui ne sauraient prendre toute leur saveur sans une participation forte et active des Charentonnais et des Mauritiens. La première rencontre, animée par le journaliste José Artur, a permis d'accueillir Thierry Lhermitte, un acteur populaire et apprécié du public.





## EXPOSITION

# Entre l'artiste et son modèle, le corps en question...

**Hommage à Honoré Daumier (1808-1879)**, artiste majeur du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dessinateur prolifique, auteur de plus de quatre mille lithographies, il est surtout connu pour ses caricatures d'hommes politiques et ses satires du comportement de ses compatriotes. Une série de gravures originales témoignent de ce talent incomparable.

En parallèle, dans une seconde aile, des peintres et sculpteurs contemporains posent la question du corps et abordent le sujet avec poésie et sensibilité.

**Du 11 mars au 10 avril** à l'Espace Art et Liberté - La Coupole - 3, place des Marseillais.

**Entrée libre du mercredi au samedi 13h-18h - Vernissage le jeudi 11 mars à 19h** - Pour tout renseignement : 01.46.76.68.05.

## PORTES OUVERTES

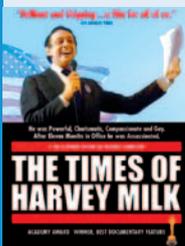
# Bibliothèque pour tous

"Bibliothèque pour tous" est une association dont le siège social est situé sur notre ville. Cependant, son caractère culturel lui confère un statut intercommunal sur le territoire formé par la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice.

Cette bibliothèque associative, présidée par Madame Herrier, appartient au réseau "Culture et Bibliothèques pour tous" qui compte 1 000 espaces comme celui de Charenton sur toute la France métropolitaine. L'objectif est de contribuer à rendre la lecture accessible à tous en créant des bibliothèques de proximité, à privilégier l'accueil et l'écoute mais aussi à favoriser l'échange intergénérationnel. Pour y parvenir, les 8 bénévoles charentonnais et mauritiens, dont trois bibliothécaires diplômés, assurent le prêt, l'accueil et le conseil aux lecteurs. L'abonnement annuel est de 5 € pour un enfant âgé de 4 à 10 ans (le prêt est ensuite gratuit) et de 15 € pour une famille. Le prêt de livre s'élève ensuite à 1 € et 1,5 € s'il s'agit d'une nouveauté. Les nouveautés, justement, sont la spécialité de cette bibliothèque pas comme les autres. Elles sont financées par les abonnements mais aussi grâce à la vente de livres plus anciens à l'occasion de journées portes ouvertes comme celle qui se déroulera le **samedi 20 mars de 11h à 19h**. Cette opération se tiendra **dans les locaux de l'association** situés au 146, de la rue de Paris. Romans, polars, biographies, etc. seront mis en vente entre 50 centimes et 2 €.

Horaires d'ouverture de l'association et renseignements au 01.43.53.13.34.

## COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



# Les films documentaires à l'honneur

**"The times of Harvey Milk"** de Rob Epstein

et **"Biutiful cauntri"** de Esmeralda Calabria, Andrea d'Ambrosio, Peppe Ruggiero

Ces deux films documentaires, au catalogue de la bibliothèque Jacques Soustelle, sont parus en DVD en 2009.

La figure d'Harvey Milk n'était pas très connue en France jusqu'à la sortie du film de fiction de Gus Van Sant, Harvey Milk, dans lequel l'acteur américain Sean Penn avait fait une composition remarquable dans le rôle titre. Harvey Milk est le premier homme politique américain ouvertement homosexuel et qui fut élu au conseil municipal de San Francisco en 1977 avant d'être assassiné un an plus tard. Le film documentaire de Rob Epstein, basé sur des images d'archives et les témoignages de ceux qui l'ont côtoyé et travaillé avec lui, date de 1984 et reçut l'Oscar du meilleur documentaire cette année là. Dans le second film, Biutiful cauntri, nous suivons Rafaele del Giudice, membre de l'association environnementale Legambiente, à travers la Campanie, région de Naples. Filmé comme une enquête journalistique, ce documentaire dénonce les décharges sauvages de produits toxiques qui polluent les terres et tuent hommes et bêtes.

## 57<sup>ÈME</sup> SALON DE CHARENTON

### Nostalgie et talents au rendez-vous

Du 14 janvier au 6 février 2010 s'est tenu à l'Espace Art et Liberté le Salon de Charenton, grand rendez-vous culturel de notre ville depuis 57 ans maintenant. Cette édition 2010 avait un goût un peu plus nostalgique que les précédentes car elle fut l'hommage de toute une ville pour l'un des siens, disparu quelques mois auparavant : Gérard Laplau.

Le Maire lui-même, non sans tristesse, a largement rappelé le souvenir de son ami, peintre au talent reconnu et si reconnaissable. Une sélection d'œuvres de Gérard Laplau a permis de redévoiler cette histoire de famille qui s'était instaurée entre Charenton et l'artiste. La ville comme la campagne furent des sources d'inspiration pour un artiste amoureux de la vie et profondément humaniste. Peintre naïf, son oeuvre est empreinte d'une facture singulière, témoin de ces petits moments de la vie sans importance devenus intemporels sous son pinceau. "Mon message ? Une façon de dire aux gens qu'ils peuvent vivre sans se battre. Il n'y a pas de gaieté systématique dans mes toiles mais surtout de la chaleur", aimait à dire Gérard Laplau. Cette chaleur était au rendez-vous le soir du vernissage entre les artistes et les amoureux de l'art qui ont été nombreux à vouloir être



présents. Au "programme" de ce tour d'horizon artistique local, plus de 160 artistes (dont 60 Charentonnais) ont présenté aux yeux du public leurs univers illustrant ainsi brillamment la peinture, la sculpture, la gravure, le dessin, la photographie et des techniques mixtes. La Communauté de Communes, représentée ce soir-là par son Président, Jean-Marie Brétilon, et par sa Vice-Présidente déléguée à la Culture, Valérie Fruaut, a comme à chaque édition décerné des prix et, pour la première fois cette année, un prix de gravure. Ont ainsi été mis à l'honneur : Juan Castilla (peinture), Christian Schweitzer (sculpture), Areski Djouadi (photographie) et Sylvie Abélanet (gravure). De son côté, le jury du Lions Club a particulièrement été touché par les œuvres de Frédéric Pinton (peinture) et Grégoire Slavu (sculpture).

travaux de rénovation, que celui-ci avait foulé à maintes reprises, une page se tourne. Puisse son départ accompagner et rappeler à celles et ceux qui côtoient au quotidien le T2R ou qui enchantent plus ponctuellement sa scène pour donner le meilleur d'eux-mêmes, les leçons laissées par ce grand homme.



### HOMMAGE À...

### Pierre Vaneck nous a quittés

Le grand acteur Pierre Vaneck s'en est allé le 31 janvier dernier et avec cet homme d'une très grande humanité, un immense talent nous quitte.

Sa générosité marqua Charenton et plus particulièrement Les Théâtres Charenton -

Saint Maurice pour lesquels il n'a pas compté son engagement à vouloir soutenir vaillamment que vaillamment leur développement et leur rayonnement et ce avant tout pour le public, pour les Charentonnais et les Mauritiens.

Pour sa sympathie, son oeuvre, l'ensemble de sa carrière, Pierre Vaneck reçut des mains du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, le T2R d'honneur le 27 mars 2004 lors de son passage pour la pièce Hystéria, de Terry Johnson. A l'aube de la fermeture du T2R pour

### Expositions du 2 au 20 mars

- **"Au détour..."**

**Sculptures et gravures** de Laurence Bessas  
**Vernissage le 9 mars à partir de 18h30**

Espace galerie Grain de charme - 6, rue du Général Leclerc.

- **David Daoud, peintures et Nicolas Desbons, sculptures**

**Du 8 mars au 15 avril 2010**

Du lundi au jeudi, de 15h à 19h et sur rendez-vous.

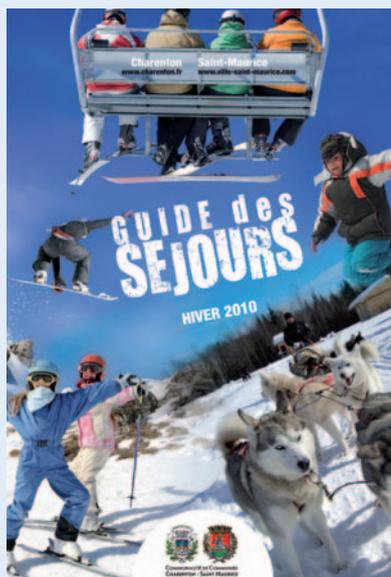
Galerie Actée - 114 rue de Paris.

## BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Dynamisme et prudence



Les travaux de rénovation de la façade du Théâtre des 2 Rives à Charenton constituent l'un des principaux investissements prévus au budget 2010 de la Communauté de Communes.



2010 marque la mutualisation de la prise en charge des séjours proposés aux jeunes charentonnais et mauritiens âgés de 6 à 17 ans. Première expérience réussie avec les séjours d'hiver. Prochain programme commun : les vacances d'été.

Le budget 2010 de la Communauté de communes s'élève à 29 millions d'euros. Dynamisme et prudence le caractérisent. Dynamisme, car le budget de l'intercommunalité se veut porteur en termes d'investissements.

Prudence, car il s'inscrit dans un contexte nouveau, notamment au regard de la réforme de la taxe professionnelle et de son remplacement par la Cotisation Economique Territoriale.

Les principaux investissements prévus au budget 2010 porteront essentiellement sur la réhabilitation du marché Emile Bertrand de Saint-Maurice et sur les travaux de rénovation de la façade du Théâtre des 2 Rives à Charenton. Ce sont là deux investissements lourds mais nécessaires.

S'agissant du fonctionnement, signalons que les séjours des enfants de 6 à 17 ans sont désormais pris en charge par la Communauté de communes. Les jeunes mauritiens et charentonnais auront donc les mêmes possibilités de séjours. Autre poste conséquent qui relève directement de l'intercommunalité : la collecte des ordures ménagères. Le service rendu est désormais le même à Charenton comme à Saint-Maurice avec une taxe dont le taux appliqué sur les deux communes est identique.

Ce budget intervient donc dans un contexte national marqué par la réforme de la taxe professionnelle. Or, la Communauté de communes fonctionnait en 2009 sous le régime de la Taxe Professionnelle Unique (TPU), c'est-à-dire que le produit de la taxe payée par les entreprises de Charenton et de Saint-Maurice était perçu par l'intercommunalité.

Comme nous l'indiquions dans le précédent numéro de Charenton Magazine, la taxe professionnelle est remplacée par une Contribution Économique Territoriale (CET) qui comporte une part foncière (CFE : cotisation foncière des entreprises) et une part assise sur la valeur ajoutée (CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). 2010 est une année de transition puisque les différentes collectivités territoriales recevront une compensation-relais exactement égale au produit de la taxe professionnelle perçu l'année dernière. Pour sa part, la Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice a décidé de ne pas augmenter le taux-relais.

Il s'élève à 15,94% (soit le même taux qu'en 2009 pour la taxe professionnelle unique) contre 20,65% correspondant au taux moyen départemental 2008 (villes de 20 000 à 50 000 habitants).

## DOSSIER EMPLOI

# Vous avez des questions : à côté de chez vous, des professionnels ont les réponses

Au moment où le chômage est au cœur de toutes les préoccupations, la Communauté de Communes poursuit plus que jamais sa politique volontariste et son implication dans le fin maillage des structures locales à la disposition des demandeurs d'emploi.

A la perte de leur travail, les demandeurs d'emploi, qu'ils soient ouvriers ou cadres supérieurs, se retrouvent bien souvent démunis et perdus face aux diverses démarches à entamer, aux nouvelles modalités de recherche d'emploi et aux outils technologiques devenus incontournables. Dans ces moments-là, une chose peut faire la différence : passer le cap du "j'y parviendrais seul" et ne plus hésiter à **se renseigner auprès des structures compétentes.**

Cette démarche est toujours plus aisée si elle se passe à proximité du domicile du demandeur d'emploi. C'est pourquoi, bien qu'il ne s'agisse en rien d'une compétence obligatoire des communes, **Charenton et Saint-Maurice ont, de longue date, fait le choix de s'investir pleinement auprès de leurs habitants privés d'emploi.** Comme beaucoup d'autres villes, elles ont bien entendu sollicité en ce sens leurs services sociaux,

mais elles ont été plus loin en donnant naissance à des services consacrés à part entière à l'emploi. A part entière ou presque... car un point d'honneur a été mis à lier l'emploi et les entreprises afin de mettre plus aisément en présence demandeurs et créateurs d'emploi.

**Multiplication des partenariats et création d'un véritable maillage sont les "deux piliers" de la politique en matière d'emploi.** Le premier de ces partenariats s'inscrit dans l'essence même de la Direction de l'Economie et de l'Emploi : elle est intercommunale depuis la création de la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice. Mais, les usagers restant attachés à un service de proximité, deux sites sont à leur disposition : une antenne charentonnaise (Espace Toffoli 12, rue du Cadran) et une mauritienne (55, rue du Maréchal Leclerc dans l'Hôtel de Ville).

Au delà des relations étroites tissées avec les services sociaux du RSA RMI de Charenton et de

Saint-Maurice, la Communauté de Communes a également tissé des partenariats très forts avec les structures situées sur la commune de Maisons-Alfort. Ces établissements d'accompagnement, d'orientation et d'insertion sont Pôle emploi, Mission locale, et participent chacun avec les prérogatives qui leur sont propres à la réussite du retour vers l'emploi.

**Cette mission particulièrement difficile** bénéficie du concours de la Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton et Saint-Maurice. Structure transversale, elle met notamment en place des actions en faveur de l'emploi à l'échelle des trois villes : forum, journées de recrutement, ...

Première du nom dans le Val-de-Marne et dont l'efficacité a été saluée par l'Etat, elle concrétise la volonté forte des Maires des trois communes, Michel Herbillon pour Maisons-Alfort, Christian Cambon pour Saint-Maurice et Jean-Marie Brétillon pour Charenton.

Voici quelques fiches pratiques qui vous permettront de vous retrouver dans les méandres des structures mises à la disposition des demandeurs d'emploi de la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice.

## SERVICE INTERCOMMUNAL

# Direction de l'Economie et de l'Emploi

**Description et mission :** Service intercommunal depuis janvier 2004, la Direction de l'Economie et de l'Emploi se donne pour mission d'écouter, d'informer et d'agir sur les deux axes que sont l'emploi et l'économie. Son équipe accueille les usagers sur deux lieux de proximité pour la population. Elle oriente, donne des informations, accompagne individuellement et de manière personnalisée les personnes qui la sollicitent sur la définition de leur projet professionnel (emploi ou formation). Les conseillères emploi apportent une aide à la réalisation du CV et de la lettre de motivation, elles proposent une mise en relation sur les offres collectées et font profiter du réseau de contacts entreprises développé sur le territoire. La structure accueille également les entreprises, leur permet de se connaître entre elles au travers de l'animation d'un Club d'entreprises. Elle collecte les offres et réalise la pré-sélection en matière de recrutement pour celles-ci. Elle propose également un accès gratuit à la presse généraliste et spécialisée, au téléphone, fax, photocopieur et dispose de 6 postes informatiques équipés d'Internet et du pack office.

A l'heure où le temps est une denrée rare et comptée, où le contact humain est parfois réduit à son strict minimum, la Direction de l'Economie et de l'Emploi dispense un accueil de qualité avec professionnalisme et sens de l'efficacité. Chaque demande est traitée de manière spécifique et "sur mesure".

**Public visé :** Demandeurs d'emploi, salariés, et l'ensemble des acteurs économiques du territoire (entreprises, commerçants, employeurs particuliers ...)

**Prestations spécifiques :** possibilité d'inscription aux ateliers de Pôle Emploi et de la Maison de l'Emploi. Cours informatiques payants. "Les petits plus" en matière d'aide au transport et de distribution de cartes téléphoniques.

**Infos utiles :** deux structures de proximité

- Charenton-le-Pont : Espace Toffoli  
12, rue du Cadran - 01.46.76.50.00  
[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)
- Saint Maurice : Hôtel de Ville  
55, rue du Maréchal Leclerc - 01.45.18.81.46  
[www.ville-saint-maurice.fr](http://www.ville-saint-maurice.fr)

**1<sup>ère</sup> démarche à suivre :** du lundi au vendredi  
accueil sans RDV de 9h à 12h et sur RDV l'après-midi.



**NB :** Pour toutes questions relatives à l'attribution du RSA (ex-RMI), contactez :

- Pour Charenton, le Pôle de Médiation Sociale au 01.45.18.36.44
- Pour Saint-Maurice, le CCAS au 01.45.18.80.53 ou 80.54

## PARTENARIAT

# Maison de l'Emploi

Crée par la Communauté de Communes de Charenton - Saint Maurice et la ville de Maisons-Alfort, en partenariat avec l'Etat, Pôle Emploi, l'AFPA, les Chambres consulaires, la Mission Locale et les services locaux de l'emploi, la Maison de l'Emploi est la première à avoir vue le jour dans notre département.

Lieu ressources, d'animation et de coordination des acteurs, elle a pour vocation d'optimiser l'existant et de développer des opportunités d'emploi, de formation et d'aide à la création d'entreprise au service des publics des trois communes.

A ce titre, elle travaille avec l'ensemble des acteurs locaux sur des actions qui contribuent à lever les freins à l'emploi.

La Maison de l'Emploi accompagne aussi les entreprises dans leurs recrutements, par des actions de formation avec promesses d'embauches à la clef, ainsi que par des sessions de pré-recrutement ou l'organisation de forums emploi.

Sur le terrain de la création d'entreprise, elle reçoit (sur rendez-vous) et oriente les créateurs d'entreprises pour les aider dans leur parcours, y compris dans le cadre du nouveau dispositif auto-entrepreneur.

Pour mener à bien ces initiatives, la Maison de l'Emploi anime un réseau de partenaires qui analyse les besoins des publics et des entreprises afin de mobiliser un partenariat large au profit des enjeux de son territoire.

**Infos utiles :**

137 bis, av. du Général Leclerc  
94700 Maisons-Alfort  
Accueil des porteurs de projet :  
Keren Janower au 01.49.77.29.52.  
[www.maisonemploi.info](http://www.maisonemploi.info)

## Quelques chiffres sur 2009

- Nombre de personnes reçues dans les structures de la Direction de l'Economie et de l'Emploi : **5943** personnes dont **581** inscriptions
- Nombre d'offres collectées par la Direction de l'Economie et de l'Emploi et la Maison de l'Emploi : **198**
- Nombre d'offres collectées par Pôle Emploi en Ile-de-France : **470 000**
- Nombre de personnes travaillant au Pôle Emploi de Maisons-Alfort : **40** conseillers

## NATIONAL

## Pôle Emploi



**Description et mission :** Opérateur national de l'emploi en France, Pôle Emploi (issu de la fusion entre ANPE et ASSEDIC) accueille et inscrit les demandeurs d'emploi, verse les allocations, accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi jusqu'au placement, assure la prospection du marché du travail, collecte les offres d'emploi et apporte aide et conseil aux entreprises dans leurs recrutements.

**Public visé :** tout demandeur d'emploi habitant les villes de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort

**Prestations spécifiques :** différents ateliers : services à distance (ateliers informatiques relatifs à l'utilisation du site [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)), multi thèmes, projet création d'entreprise, Validation des Acquis d'Expérience (V.A.E.) ...

**Co-traitance :** pour remplir sa mission, Pôle Emploi travaille également avec des sociétés extérieures pour le suivi des demandeurs d'emploi

**Infos utiles :** 39, avenue Gambetta 94700 Maisons-Alfort - Métro : Maisons-Alfort Stade ligne 8 - Tel. : 3949 - Site internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) - Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 12h

**1<sup>ère</sup> démarche à suivre en cas de situation de recherche d'emploi :** S'inscrire via le site [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) ou en appelant le 3949. RDV fixé par Pôle Emploi pour inscription effective et constitution du dossier d'indemnisation. RDV de suivi avec référent (lieu unique : 39, avenue Gambetta à Maisons-Alfort).



 **Patrick Ségalat**  
Maire-adjoint chargé de la vie économique et de l'emploi  
et Vice-président de la Maison de l'emploi

La Ville de Charenton s'est toujours mobilisée en faveur de l'emploi et notre Maire, Président de la Communauté de Communes, Jean-Marie Brétillon, s'engage très largement sur ce qui demeure la première préoccupation des Français. Dans le sillage d'Objectif Emploi, c'est aujourd'hui une direction intercommunale, qui allie naturellement soutien à l'emploi et développement économique.

Ce service est offert dans chacune des communes, avec une mission d'accueil, de conseil et d'accompagnement. Chaque personne en situation de demande est responsabilisée dans sa démarche, elle peut bénéficier pour cela des outils les plus adaptés. Pour offrir les meilleures chances possibles, de réels partenariats existent avec un important réseau d'entreprises et d'employeurs potentiels, avec les différents services de l'Etat et des autres collectivités, la Maison de l'Emploi, la Mission locale, le Pôle Emploi. A l'inverse, ce service travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs sociaux de notre ville, le Pôle de médiation sociale, les associations ALIAJ ou Le Petit Plus par exemple, afin que tout soit mis en œuvre pour s'éloigner d'une période difficile. Une attention toute particulière est portée aux demandeurs, un peu plus en âge, ainsi qu'aux jeunes en recherche d'emploi, de stages ou de formation. Au niveau national, l'alternance et l'apprentissage vont être davantage favorisés et développés. Lorsque nous savons que les formations en alternance offrent un taux d'accès à l'emploi de plus de 70%, la Communauté de Communes Charenton Saint-Maurice mettra tout en œuvre pour porter localement ce chantier ambitieux. En conclusion, je souhaite saluer le travail et le professionnalisme de la Direction de l'emploi et de sa responsable Frédérique Marquet, largement reconnu au delà de notre territoire.

## POUR LES JEUNES

Mission  
Locale**Description et mission :**

La Mission Locale accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Ses conseillers répondent aux questions relatives à l'emploi, la formation, l'orientation et aident à résoudre les problèmes de la vie quotidienne.

**Public visé :** toute personne de moins de 26 ans, déscolarisée, et habitant les villes de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort ou Saint-Maur.

**Prestations spécifiques :** ateliers pour aider à définir son projet, connaître et maîtriser les techniques de recherche d'emploi, journées de découverte métier, appui dans les démarches administratives, soutien à la recherche d'un hébergement, bilan santé gratuit...

**Infos utiles :** 83, rue Victor Hugo 94700 Maisons-Alfort - Tel. : 01.43.96.20.39  
Métro : Maisons-Alfort les Juliottes ligne 8  
Bus : 107-217-104-172

**1<sup>ère</sup> démarche à suivre :** prendre un RDV en appelant le 01.43.96.20.39 ou se présenter sans RDV les mardi et jeudi entre 9h et 11h30 et mercredi de 14h à 17h. [www.mlma.asso.fr](http://www.mlma.asso.fr)

GROUPE CHARENTON DEMAIN

ENCORE UN MAUVAIS COUP DU DÉPARTEMENT !

Alors que les communes sont de plus en plus sollicitées par les familles pour ouvrir de nouvelles places de crèches, voilà que le Conseil général du Val-de-Marne, qui est pourtant un acteur majeur de l'aide sociale en général et de la petite enfance en particulier, vient d'annoncer brutalement la suppression des aides financières qu'il apportait jusqu'ici au fonctionnement des crèches.

Pour Charenton, c'est une perte sèche annuelle de 609 000 € d'ici 2011 !

Non seulement notre commune ne dispose d'aucune crèche gérée par le Département - nos crèches sont toutes municipales -, mais de plus les critères retenus éliminent quasi-systématiquement les villes qui n'ont pas les mêmes options politiques que l'exécutif du Conseil général.

Ce sont pourtant nos communes qui contribuent le plus à alimenter le budget du Département.

A cette décision inique s'ajoutent une nouvelle augmentation des impôts départementaux (+4%), après une hausse de 6,5 % l'année dernière, et un recours à l'emprunt à hauteur de 150 millions d'euros.

En alourdissant le fardeau des contribuables et en se désengageant peu à peu d'un certain nombre d'actions, le Conseil général du Val-de-Marne fait le choix de pénaliser encore un peu plus les familles.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

"TRIBUNE LIBRE" OU "DROIT DE RÉPONSE" (2) ?

L'intégralité de ce magazine ne suffit pas à l'équipe municipale pour "vanter" son action, voilà que ses membres recommencent à espionner nos tribunes (avant parution !) afin de nous répondre dans la colonne d'à côté ! Ce sont des méthodes à la fois illégales et anti-démocratiques ! Elles sont l'expression d'une fébrilité qui en dit long sur le manque d'assurance politique de cette équipe.

Alors que tous les groupes politiques du Conseil municipal devraient être mis sur un pied d'égalité pour contribuer à cette page de libre expression, le Maire et son équipe décident de lire nos tribunes avant de rédiger la leur !

Où est l'équité ? Qui viole les règles de base de la libre expression ? : L'UMP de Charenton, comme ses aînés nationaux, pense que le contrôle des médias (*de tous les médias aussi petits soient-ils !*) est une obligation pour mieux "diriger le peuple". Pour continuer dans le "petit jeu" (bien triste !) des réponses par colonne interposée :

- Nous réaffirmons donc que l'enfouissement de l'Autoroute A4 est possible. Et qu'une fois de plus, l'équipe municipale est en retard d'une technologie en nous proposant de simples murs anti-bruit.

- Nous réaffirmons aussi que l'ancien lycée Jean Jaurès, doit accueillir un deuxième collège. Le Conseil général reconnaît lui-même que notre collège, bien que très brillant, est l'un des plus chargés du département.

- Nous constatons encore, qu'alors que nous réclamions en février 2008 une école de 12 classes (*primaires et maternelles*) rue Gabriel Péri, la majorité municipale affirmait que 6 ou 8 classes suffisaient "largement", et que, cette même majorité municipale pense à présent qu'il faut construire de nouvelles classes de primaires... classes dont elle n'avait pas besoin il y a 18 mois !

Charenton est en train de payer cette gestion approximative et les grands équilibres de la ville se dégradent.

Les investissements "courent" toujours derrière les besoins alors qu'une gestion pertinente les anticiperait pour le bien-être des Charentonnais. Nous avons un potentiel extraordinaire, il est malheureusement géré à la petite semaine !

Le 10 février 2010  
Réagissez sur notre blog :  
<http://www.charenton-ps.org>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus d'opposition de Gauche « Réunir pour Changer »

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

UN DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : MONSIEUR LE MAIRE SUR LA DÉFENSIVE !

Lors du Conseil Municipal du 11 février, le Maire a ainsi introduit le débat d'orientation budgétaire : "*Conçu pour renforcer la démocratie participative sur les priorités et les évolutions de la situation financière, il améliore ainsi l'information transmise à l'assemblée délibérante*". Bon début ! Mais très rapidement, après l'état des lieux présenté par le Premier Maire-Adjoint, nous avons constaté que la "politique municipale" proposée par le Maire était vide de toute ambition pour notre ville, et finalement très éloignée des promesses électorales.

La politique municipale se résume principalement à une liste récapitulative de projets intercommunaux, voire parisiens : projet de Bercy, stations Vélib ...

Pour nous Charentonnais, les vraies informations s'inscrivent en négatif : pas de deuxième collège, pas de crèche !

Dans les rares cas où le débat d'orientation budgétaire se consacre à des projets municipaux (réaménagement du LEP Jean-Jaurès, travaux de l'école Robert Desnos), le Maire propose des études et encore des études mais aucune réalisation concrète ...

Par ailleurs, nous avons interrogé le Maire sur les conséquences de la loi sur l'Environnement (Grenelle 1 et 2) pour Charenton : pas de réponse.

Pour conclure, la majorité se félicite des "excellents ratios" de notre commune : un très bon ratio d'endettement et un potentiel de levier fiscal. Nous avons donc questionné le Maire sur sa politique d'endettement (Aura-t-il recours ou non à l'emprunt ?) et sur la hausse des impôts locaux (Envisage-t-il d'augmenter les taux ?) mais sans obtenir le début d'un commencement de réponse !

Pourquoi avons-nous la désagréable impression que la majorité ne fait rien ?



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric

# Élections régionales 2010

Les 14 et 21 mars prochains, les Français éliront pour la dernière fois leurs représentants dans les 22 assemblées régionales, pour un mandat de 4 ans au lieu des 6 années habituelles depuis 1986. Les conseillers régionaux seront remplacés dès 2014 par des conseillers territoriaux représentant également le département.

Elus par un scrutin de liste départemental proportionnel avec prime majoritaire à deux tours, 22 conseillers régionaux représenteront le Val-de-Marne sur les 209 élus franciliens.

A l'issue du premier tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au niveau régional auront la possibilité de se maintenir au second tour ; elles peuvent éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages.



**Pour faire entendre votre voix,  
Votez les 14 et 21 mars !**

## RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en mars 1994 doivent venir se faire recenser de mars 2010 à juin 2010

Ceux nés en avril 1994 doivent venir se faire recenser d'avril 2010 à juillet 2010.

Ceux nés en mai 1994 doivent venir se faire recenser de mai 2010 à août 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser, doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

## AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi 8h30 à 11h45

Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton  
Magazine  
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville : [http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton\\_magazine.html](http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton_magazine.html)

## NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

### JANVIER 2010

Aaron BENCHETRIT  
Antoine BASCLE  
Maeween CHEDJOU  
Dan BELLAÏCHE  
Teddy HARAR  
Dylan LI  
Jesse TEKOU DJUETCHOU  
Keira AKKOUCHE  
Noah BENABOU  
Athénaïs HOULLIERE  
Romane DUFOURCO  
Aloys RIMBAULT  
Sherine ASRI  
Nathan DANA  
Lior TOUITOU  
Mila BOUDRAND  
Anael DAHAN  
Jules DURAND-DEGUILHEM  
Laura DANN  
Marko POPOVIC  
Raphaël LEMAIRE  
Noa MECHALY  
Abigaël BERNASCONI

### FÉVRIER 2010

Esteban DA SILVA --PRACELLA  
Ethan DA SILVA--PRACELLA  
Sean BOCQUET--ANDRÉ  
Charles-Alexandre TORI  
Maxime OLIVEIRA  
Bastien GAROT  
Ghadir HADEF  
Rimes BAABOURA  
Kenny TCHUINDJANG  
Mei Norawan COLONNEAU

## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

### JANVIER 2010

Laure DJIDJOUK SIMO  
et Paul TCHEUMMO KAMGA  
Souhila DAHMANE et Hamid MAALEM

### FÉVRIER 2010

Kaiyin FENG et Thierry LE PORT  
Remonda KALDAS et Wesam SADEK  
Agnès LÉVIS et Armand ANTOINE  
Elisabeth BENAYOUN et Frédéric HAZIZA

## DECES

Avec nos sincères condoléances

### DÉCEMBRE 2009

Gérard DEVEMY

### JANVIER 2010

André QUATANNENS  
Paulette ALAIN Vve NOLLET  
Djaco AZOUVI  
Gérard LAGADEC  
Jean FAVARD  
Michel MAILLARD  
Julienne BOVA  
Lasad M'HÉBIK  
Robert FENAT  
Jean TRÉVISAN  
Suzanne BUCHWEILLER épouse BRISSON  
Marie-Thérèse ESNAULT veuve PIRIOU  
Mireille CÔME veuve KLEIN

### FÉVRIER 2010

Eugène SALÉ  
Antonin CARRIER  
Françoise PIGEON épouse TRILLAUD-POR-TEJOIE  
Claudine CHANDEZON veuve MENOUE  
Clémentine SOULÉ épouse BIGNON  
Jacqueline DURIF épouse TORTRA



## Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Jean-Marie Brétilon

Maire de Charenton-le-Pont  
Conseiller général du Val-de-Marne  
jean-marie.bretillon@charenton.fr

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des Finances,  
des Ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes  
chargé des Finances  
herve.gicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
Vice-présidente de la Communauté de Communes  
chargée de la Culture  
valerie.fruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pierre.miroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation  
et de l'enseignement secondaire  
marie-helene.magne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,  
du patrimoine et du cadre de vie  
jean-pierre.cron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,  
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
patrick.segalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
benoit.gailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
chantal.lehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
chantal.gratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-  
tions institutionnelles et du partenariat économique  
am.thierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé,  
aux personnes en situation de handicap  
et à la maison médicalisée  
michel.vandenakker@charenton.fr

### Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
laure.levy-settbon@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention  
et à la sécurité publique  
pascal.turano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jean-marc.boccara@charenton.fr

### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué  
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
olivier.girard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée  
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
marie-louise.freysz@charenton.fr



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 28 février

Bernhard - 68bis, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.00.38

#### • Dimanche 7 mars

Kem Chhouen  
46, avenue de Lattre de Tassigny  
Tél. 01.43.68.20.33

#### • Dimanche 14 mars

Keuleyan - 67, rue de Paris  
Tél. 01.43.78.78.09

#### • Dimanche 21 mars

Krief - 54, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.01.41

#### • Dimanche 28 mars

Laclaire - 52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61

## SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le  
samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi  
que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

## Vaccination contre le virus de la grippe A/H1N1

Nous vous rappelons que le dernier des  
15 centres de vaccination du Val-de-  
Marne contre le virus de la grippe A/H1N1  
est fermé. 3 dispositifs sont mis à la  
disposition des personnes volontaires  
à la vaccination :

#### • En milieu hospitalier

Hôpital Paul Brousse - Centre de  
consultation du service de médecine -  
les mardis et jeudis de 10h à 16h  
(sur rendez-vous) - Tél. 01.45.59.30.50/33.24  
Hôpital Henri Mondor - Service de  
médecine du travail - le jeudi de 13h20  
à 15h Tél. 01.49.81.21.11

• Dans les centres de santé municipaux  
et les centres de PMI qui peuvent  
assurer la vaccination,

• Chez les médecins généralistes.

Attention, les bons de vaccination envoyés  
par la caisse primaire d'assurance maladie  
doivent être présentés lors de la vaccination.

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se  
déroulera à l'Hôtel de ville, 48, rue de  
Paris, le **mercredi 24 mars à partir de  
19h30**.

## Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre  
circonscription, tiendra une permanence  
à l'Hôtel de Ville de Charenton, **jeudi 25  
mars 2009 à partir de 19h**.

## COLLECTE SÉLECTIVE

## Jours de ramassage

#### • Les containers verts

(ordures ménagères) :

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

#### • Les containers marrons

(multi-matériaux) :

mardi et vendredi.

#### • Les containers bleus

(verre) : vendredi.

#### • Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), pour tous :

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois.

ESPACE **Art** & **Liberte**

**DU 11 MARS AU 10 AVRIL**

“ Entre l'artiste et son  
modèle, le corps en  
question...”



**HOMMAGE À**  
**Honoré Daumier**  
Gravures originales

**Vernissage**  
**jeudi 11 mars à 19h**

Entrée libre  
du mardi au samedi de 13 h à 18 h  
Espace Art et Liberté - La Coupole  
3, place des Marseillais Charenton-le-Pont  
M° Liberté - Tél. 01 46 76 68 14



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CHARENTON - SAINT MAURICE

**Peinture • Sculpture • Photographie** • Alain Bonnefoit • Pierre Lagénie • Pierre Yermia • Ben-Ami Koller  
James Chedburn • Rini Ferhi • Robert Arnoux • Jean-François Valantin • Robert Venter • Jeanne Lichtlé